Master ARTS
Parcours « Cinéma et Théâtre Contemporains » (CTC)
Master 1 & Master 2

Année universitaire 2021-2022

Équipe pédagogique du Master (année 2021-2022)

Enseignants-chercheurs / enseignantes-chercheuses, titulaires du département « Arts du spectacle » :

Thomas Bruckert
Thibault Fayner
Mathias Lavin
Marie Martin
Shirley Niclais
Thanassis Vassiliou

Enseignants-chercheurs / enseignantes-chercheuses, titulaires d'autres départements ou d'autres universités, **intervenants professionnels / intervenantes professionnelles** :

Robert Alessi
Cécile Benoist
David Couturier
Christelle Derré (collectif *Or Normes*)
Jennifer Johnson-Goliger
Pierre Gras
Céline Magnant

Responsable du parcours « Cinéma et Théâtre Contemporains »
Mathias Lavin
Faculté de Lettres et Langues – Bâtiment A3
Bureau C323 (Bât. C – 3e étage)
mathias.lavin@univ-poitiers.fr

Secrétariat pédagogique
Anne Montaubin
Faculté de Lettres et Langues – Bâtiment A3
Bureau C114 (Bât. C – 1er étage)
anne.montaubin@univ-poitiers.fr
Tél. : 05 49 45 42 91

Images de couverture : *Ctrl-X* (Pauline Peyrade / Cyril Teste, 2016) ; *La Femme qui s'est enfuie* (Hong Sang-soo, 2020)

Présentation du Master « Cinéma et Théâtre Contemporains »

Le master « **Arts »,** « **parcours CTC »** (**«** Cinéma et Théâtre Contemporains ») de l'Université de Poitiers est une formation en deux ans qui forme, principalement, aux métiers de la recherche et de l'enseignement, en permettant des liens vers ceux de la médiation et de l'animation culturelles (cinéma, spectacles vivants).

Les principaux objectifs du parcours « Cinéma et Théâtre Contemporains » sont :
- La consolidation d'une **connaissance en théorie, histoire et esthétique du cinéma et du théâtre** ainsi que la capacité à **penser dans un cadre pluridisciplinaire**.
- La maîtrise des principales **démarches de la recherche universitaire**.
- Une **compréhension des processus de création contemporains** grâce à l'étude d'œuvres et l'analyse de pratiques qui croisent cinéma, théâtre, arts plastiques et arts sonores.
- La découverte des **réalités du monde professionnel** sous différentes formes.
- La connaissance **de l'environnement institutionnel, économique, juridique et administratif des milieux culturels et artistiques**.

L'équipe pédagogique assure la formation dispensée en contact avec le monde professionnel lié aux institutions culturelles, aux arts de la scène et du cinéma. Le Master travaille ainsi en partenariat avec de nombreux acteurs culturels régionaux, par exemple : Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), Cinéma *Le Dietrich*, Festival « Filmer le travail », par exemple.
Outre les séminaires, ateliers, et projets tutorés, le parcours CTC prévoit un **stage obligatoire**, de 8 semaines (minimum), validé en Master 2 (mais qui peut être effectué au cours des deux années de la formation).

Les étudiants et étudiantes du Master CTC sont également invités à suivre les activités scientifiques (colloques, journées d'études, séminaires, etc.) organisées par le **laboratoire de recherches FoReLLIS** (équipe B – notamment l'axe « Politiques des arts… ») auquel les enseignants titulaires sont rattachés : https://forellis.labo.univ-poitiers.fr/equipe-b-litterature-image-scene/

Le mémoire de recherche

Objectif majeur du Master, **le mémoire** constitue un travail de recherche rigoureux, informé, cohérent et original. Ce travail apportera, sur le sujet élaboré en concertation avec la directrice ou le directeur de recherche, des éléments d'analyse ou de connaissance nouveaux sur le sujet traité.
Le mémoire final (M2) est d'une longueur d'environ 200 000 caractères (espaces et notes compris), soit une centaine de pages, au minimum.
Au cours du Master, l'**atelier recherche** précisera les principales méthodes liées à la recherche universitaire, comme les recommandations de mise en forme et de présentation du mémoire, ainsi que l'éthique de la recherche.

En Master 1

Pour la fin du **Semestre 1**, dans le cadre de l'atelier recherche, étudiantes et étudiants devront remettre un **Bilan d'étape**.

Ce premier bilan doit rendre compte de l'avancement du travail d'une façon argumentée et cohérente. D'une longueur comprise entre 10 et 15 pages, il doit impérativement comporter : 1) une présentation du projet ; 2) la formulation d'une problématique claire ; 3) une exposition de l'approche méthodologique retenue / des principaux « outils » théoriques utilisés ; 4) une description de l'état d'avancement du mémoire et des développements prévus jusqu'au dépôt du mémoire en juin ; 5) une bibliographie.

Pour la fin du semestre 2, il faudra remettre un **mémoire préparatoire** (mémoire de M1) d'environ 50 pages de texte, et qui sera corrigé et noté par le directeur ou la directrice de mémoire, et par un second enseignant. Ce mémoire sera constitué :

- d'une **page de couverture** / page de garde ;
- d'un **sommaire** ;
- d'une **introduction** (présentation du projet, indication du corpus étudié en le justifiant, problématique, et annonce du plan) ;
- d'un **développement** : celui-ci peut prendre plusieurs formes, à discuter avec la directrice / le directeur de recherche mais doit comporter :
    a) un état de la recherche : synthèse bibliographique, éventuellement historiographique, et problématisée à partir du sujet.
    b) un premier aperçu, déjà précis, du sujet qui sera pleinement développé en M2.
- une **conclusion** (plus brève que l'introduction, et synthétisant le travail présenté dans le développement principal. En M1, il faut aussi exposer de manière précise et synthétique le travail prévu pour l'année suivante).
- une **bibliographie**
- les **fiches techniques** (succinctes) des films ou spectacles étudiés
- des **annexes** (éventuellement)

En Master 2

Le **mémoire de M2** représente l'aboutissement du travail de recherche sur les deux années du parcours de Master. Il doit répondre aux exigences d'un travail universitaire et constituer ainsi une recherche personnelle et originale, respecter une méthodologie précise et identifiable, formuler une problématique claire permettant, par ailleurs, d'organiser le développement et de proposer des résultats.

Le format attendu est d'une centaine de pages, bibliographie et annexes non comprises.

Le mémoire suit l'organisation classique suivante :

- une **introduction** posant clairement la problématique de travail et justifiant de manière précise le corpus étudié tout en présentant la méthodologie ou les références utilisées dans le mémoire. Le plan du mémoire doit également être annoncé et justifié brièvement.
- un **développement** organisé en plusieurs parties (dont le nombre varie en fonction du sujet traité), à peu près équilibrées, elles-mêmes structurées en plusieurs sous-parties.
- une **conclusion**, synthétisant la démarche proposée, rappelant l'intérêt du sujet et reprenant ses résultats, et indiquant, éventuellement les pistes qui mériteraient d'être explorées davantage.

Ce mémoire contient en outre :
- un sommaire ;
- une bibliographie raisonnée (et éventuellement commentée) ;
- les fiches techniques des films ou spectacles étudiés.

Enfin, le mémoire doit comporter une déclaration sur l'honneur du candidat (voir ci-dessous).

Une fois la rédaction du mémoire terminée :

1. Il faut d'abord soumettre la version finale au directeur / à la directrice de recherche qui autorisera le dépôt si le mémoire répond bien aux exigences d'un travail de recherche universitaire.
2. Ensuite, il faut déposer à la date fixée par le département trois exemplaires du mémoire au secrétariat du département « Arts du Spectacle ».
3. Enfin, le mémoire fera l'objet d'une soutenance publique d'une durée de 40 minutes devant un jury composé de trois membres : la directrice / le directeur de recherche ; une seconde lectrice / un second lecteur, et un président ou une présidente de jury.

Fraude et plagiat

Il est interdit d'utiliser dans un document ou un travail soumis à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme des citations et dans l'intention de les faire passer pour siens. Il est donc demandé de joindre au mémoire de recherche la déclaration suivante, datée et signée :

Déclaration sur l'honneur

« Je, soussigné.e……., déclare avoir rédigé ce mémoire dans l'intention d'en faire un travail personnel. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles, indiquées entre guillemets, avec indication claire de la source. De même, si j'ai paraphrasé les idées d'autrui, j'en ai mentionné expressément l'auteur et la provenance.

Date et signature manuscrite

Le département « Arts du Spectacle » attire l'attention sur les risques que comporte le plagiat de sources préexistantes : outre une note dissuasive, le département peut saisir le conseil de discipline de l'Université. En cas de plagiat manifeste sur un mémoire, identifié avant la soutenance, celle-ci est annulée et ne peut avoir lieu ultérieurement ; s'il est découvert après la soutenance, le département demande l'annulation du diplôme.

Master 1 CTC 2021-2022

SEMESTRE 1

UE1 – Approches théoriques et méthodologiques

· Séminaire transversal (M1 AMS / AR / CTC) : **« L'espace au cinéma et au théâtre »** (24h)
Thomas Bruckert (théâtre) et **Thanassis Vassiliou** (cinéma)
Théâtre : « L'espace théâtral sera étudié suivant trois grands axes : entre les interprètes et le public, sur la scène et dans le jeu. Entre les interprètes et le public (le rapport scène-salle) : qu'est-ce qui "passe" et comment, que reçoit le spectateur en fonction du dispositif de réception ? Sur la scène : de quels moyens disposent le scénographe et/ou le décorateur pour sculpter l'espace ? Dans le jeu : comment la place des corps et les différentes actions auxquelles ils se livrent (paroles, gestes, mouvements, etc.) construisent les dynamiques spatiales inter-humaines ? Les matériaux seront divers : cours de grands maîtres, textes théoriques, extraits dramaturgiques, photographies, traités de scénographie, captations de spectacles, documentaires, etc. »

Cinéma : « De la peinture à la photographie, du théâtre à la sculpture, les arts représentatifs, chacun à leur manière, découpent et retranscrivent "de l'espace". Héritier de ces formes de représentation, le cinéma développe une idée de l'organisation de l'espace qui lui est propre. Ainsi, grâce à des fondements techniques (prise de vues, capture sonore) et esthétiques (découpage, montage), le cinéma a su modeler l'espace cinématographiquement : espace rythmé, espace caché, espace imaginaire, espace historique ou espace parlé, sont autant des créations filmiques. Seront étudiés les films des cinéastes qui ont su modeler l'espace de manière singulière : O. Welles, J.-P. Melville, F. Lang, M. Antonioni, T. Angelopoulos, A. Tarkovski, G. Van Sant et d'autres. »

· Séminaire transversal (M1 AMS / M1 CTC) : **« La scène contemporaine : projections filmiques sur scène et en dramaturgie »**
Thomas Bruckert et **Thibault Fayner**
« Ce séminaire a pour vocation d'explorer la façon dont les artistes de théâtre - ou d'arts vivants plus largement - inscrivent au cœur de leurs créations des pratiques filmiques/vidéos. Le séminaire étudiera ces pratiques suivant deux axes : d'une part, l'inscription au cœur du texte de théâtre, dans son écriture même ; d'autre part, l'inscription dans l'économie d'une mise en scène. »

· **Anglais** (M1 AMS / AR / CTC) (24h)
Jennifer Johnson-Goliger

UE2 – Spécialisation

· Séminaire (M1 AMS / M1 CTC) : **« Pratiques collaboratives »** (24h)
Shirley Niclais
« À mi-chemin entre des perspectives éthiques, esthétiques et politiques, ce séminaire s'intéresse aux pratiques collaboratives entre artistes et témoins du champ carcéral ou psychiatrique. Du documentaire à la co-création, du film à la performance scénique, il s'agit de penser la manière dont on peut (re)donner voix et corps à celles et ceux dont la parole est souvent tue ou transformée. Après une étude de quelques exemples et l'analyse des réseaux institutionnels et politiques qui en ont permis les réalisations, il sera proposé aux étudiantes et étudiants d'en imaginer d'autres modalités. »

· Séminaire (M1 CTC) : **« Économie du cinéma et du spectacle vivant »** (12h cinéma + 12h spectacle vivant)
Cécile Benoist (spectacle vivant) et **Pierre Gras** (cinéma)
Spectacle vivant : « L'économie du spectacle vivant s'intéresse aux enjeux économiques de distribution et de réception du spectacle vivant. Celui-ci concerne différents modes d'expression artistique : théâtre, musique, danse, cirque, arts de la rue, etc. Il implique la présence physique d'au moins un artiste se produisant en public. En cela il se différencie des industries culturelles et créatives qui recouvrent les biens et services issus de modalités de production et de reproduction plus ou moins industrielles. Sont ainsi prises en compte les filières industrielles, semi-industrielles et non industrielles si elles donnent lieu à la création de produits mis sur le marché et soumis à un processus de marchandisation leur conférant une valeur économique (musiques actuelles, livre, cinéma, arts plastiques). Le cours fera également jouer les deux échelles pertinentes pour parler d'économie, "macro" et "micro". »

Cinéma : « Le cours propose de faire le point sur la situation actuelle de la filière cinématographique française. Seront abordés les enjeux contemporains de la production d'un film, de la distribution et de l'exploitation en salles, mais aussi les questions relatives à la politique culturelle en France (rôle du Centre National du Cinéma, système d'aides publiques) et à la diffusion des films : rapports cinéma-télévision et place des plateformes dans le nouveau système de chronologie des médias. »

UE3 – Recherche appliquée et ouvertures professionnelles

· **Atelier recherche** (M1 CTC + M2 CTC) (24h)
Mathias Lavin
« L'atelier a pour finalité d'accompagner la progression du mémoire de recherche en fournissant les outils méthodologiques essentiels et en indiquant les grands principes de la recherche universitaire. Seront abordés de manière concrète les problèmes et questions soulevés par la rédaction d'un mémoire universitaire, tout en présentant certaines tendances de la recherche contemporaine. Chaque participant présentera son travail à l'oral puis proposera un bilan d'étape (en M1), ou la rédaction de l'introduction, suivie éventuellement d'une partie (en M2) pour la fin du semestre. »

· **Projets tuteurés**

SEMESTRE 2

UE1 – Compétences transversales : Approches théoriques et méthodologiques

· Séminaire transversal (M1 AMS / AR / CTC) : **« Le son au cinéma et au théâtre : penser l'espace sonore dans une dramaturgie »** (24h)
David Couturier
« Le séminaire abordera la création sonore et sa mise en espace autour d'études de cas précis de bandes sons. Ces études vont parcourir le cinéma "du réel" et expérimental, le théâtre ainsi que l'événementiel avec des créations pensées pour l'espace public. Seront utilisés également les outils techniques nécessaires à la création sonore ainsi que le logiciel *Reaper*. Pour chaque cas il s'agira de réfléchir aux différents choix de diffusion et de contenu, par exemple concernant la place de la voix off au théâtre. »

· Séminaire transversal (M1 AMS / AR / CTC) : **« Droit de l'audiovisuel et du spectacle vivant »** (24h)
Céline Magnant
« Le séminaire présentera les modes de régulation juridique des activités du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant : les règles encadrant la création, la production et la diffusion des images animées ; le droit des contrats ; le statut et droits des intermittents du spectacle ; les cadres administratifs, les aspects juridiques d'un projet culturel et artistique ; le droit des propriétés intellectuelles (droit d'auteur, droit à l'image, droit de citation). Ces règles seront confrontées aux différentes pratiques développées par les professionnels du secteur. »

· Séminaire mutualisé (M1 AMS / CTC) : **« Images, paroles, représentations qui blessent ou qui soignent »**
(24h)
Mathias Lavin (cinéma) et **Shirley Niclais** (théâtre)
« En partant d'un contexte contemporain souvent polémique, on voudrait interroger de manière plus large et transhistorique la dimension soit blessante ou offensante, soit thérapeutique ou cathartique des images ou des représentations. De la sorte, il s'agit d'interroger le pouvoir, supposé ou réel, du cinéma et du théâtre et ses effets dans le monde social. »

UE2 – Spécialisation

· Séminaire (M1 CTC) : **« Outils Numériques »** (12h) – **Attention : Cours réparti sur les deux semestres**
Robert Alessi
« Cours d'informatique consacré à la réalisation et à l'animation d'un blog à vocation scientifique. »

· Séminaire (M1 CTC + M2 CTC) : **« Analyse à l'œuvre »** (24h) – **Attention : Cours déplacé au semestre 1**
Marie Martin
« À partir d'un corpus allant de *La Roue* d'Abel Gance (1923) à *Vers la lumière* de Naomi Kawase (2017) en passant par *Au pays du silence et de l'obscurité* de Werner Herzog et *Le Moindre geste* de Fernand Deligny (1971), il s'agira de parcourir l'histoire du cinéma en se demandant comment analyser des œuvres dont l'enjeu ou la représentation ont à voir avec le manque et le surplus sensoriels (cécité, surdité, hypersensibilité autistique) ou, pour le dire autrement, quelles expériences et quelles ressources esthétiques, intermédiales et politiques pour le spectateur face aux cas-limites qu'incarnent les personnes handicapées à l'écran ? »

UE3 – Recherche appliquée et ouvertures professionnelles

· **Mémoire de Master 1**

· **Projets tutorés**

Master 2 CTC 2021-2022

SEMESTRE 3

UE1 – Approches théoriques et méthodologiques

· Séminaire (M1 CTC + M2 CTC) : **« Les voies contemporaines de la recherche / Analyse à l'œuvre : handicaps et formes filmiques de la sensibilité »** (24h)
Marie Martin
« À partir d'un corpus allant de *La Roue* d'Abel Gance (1923) à *Vers la lumière* de Naomi Kawase (2017) en passant par *Au pays du silence et de l'obscurité* de Werner Herzog et *Le Moindre geste* de Fernand Deligny (1971), il s'agira de parcourir l'histoire du cinéma en se demandant comment analyser des œuvres dont l'enjeu ou la représentation ont à voir avec le manque et le surplus sensoriels (cécité, surdité, hypersensibilité autistique) ou, pour le dire autrement, quelles expériences et quelles ressources esthétiques, intermédiales et politiques pour le spectateur face aux cas-limites qu'incarnent les personnes handicapées à l'écran ? »

· **Anglais** (M2 AMS / M2 CTC) (24h)
Jennifer Johnson-Goliger

UE2 – Spécialisation

· Séminaire (M2 CTC) : **Atelier du colloque « À contretemps… »** (24h)
Thanassis Vassiliou
Dans le cadre du colloque « À Contretemps, Prise et reprise des images filmées en régime autoritaire » organisé par T. Vassiliou et S. Rollet (FoReLLIS); Matthias Steinle (IRCAV); Ania Szczepanska (HICSA) et Julie Maeck (Mémorial de la Shoah), qui aura lieu en juin 2022, un atelier associera des étudiants en master de cinéma (Paris 3, Paris 1, Université de Poitiers) et le public du Mémorial de la Shoah pour analyser les archives photographiques détenues par le Mémorial. En France, contrairement à la plupart des pays européens, il n'existe que très peu d'images rendant compte de la persécution des Juifs. À titre d'exemple, le Mémorial n'a découvert à ce jour aucune photographie ou film sur la rafle du Vel d'Hiv. Faute de documents sur les persécutions proprement dites, réalisatrices et réalisateurs sont contraints de se « rabattre » sur des images amateurs relatant la vie familiale des Juifs avant et pendant la guerre. Le Mémorial a donc intensifié ses recherches et acquisitions de ces corpus d'images familiales.
L'atelier voudrait interroger ce type d'images, dont l'essor est incommensurable depuis la démocratisation des smartphones, et les manières dont elles sont utilisées dans des écritures documentaires visant à relater l'histoire de la Shoah en France.

· Séminaire transversal (M2 AMS / M2 CTC) : **« Conditions contemporaines de la réception spectatorielle »** (24h)
Atelier avec le **Collectif Or Normes** – Christelle Derré (Atelier intensif)

UE3 – Recherche appliquée et ouvertures professionnelles

· **Atelier recherche** (M1 CTC + M2 CTC) (24h)
Mathias Lavin
« L'atelier a pour finalité d'accompagner la progression du mémoire de recherche en fournissant les outils méthodologiques essentiels et en indiquant les grands principes de la recherche universitaire. Seront abordés de manière concrète les problèmes et questions soulevés par la rédaction d'un mémoire universitaire, tout en présentant certaines tendances de la recherche contemporaine. Chaque participant présentera son travail à l'oral puis proposera un bilan d'étape (en M1), ou la rédaction de l'introduction, suivie éventuellement d'une partie (en M2) pour la fin du semestre. »

· **Projets tuteurés**

SEMESTRE 4

UE1 – Recherche

· Mémoire de M2 + soutenance

UE2 – Expérience professionnelle

· Stage (rapport de stage)

Département Arts du spectacle

UFR Lettres et Langues
Campus Nord - Bâtiment A3
1 rue Rue Raymond Cantel
TSA 11102
86073 Poitiers cedex 9, France